VILLE DE BOUCHERVILLE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-290-58

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN :

- De réviser les dispositions relatives aux marges, aux génératrices ainsi qu'à l'aménagement de terrain dans la zone I-1224

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, à la suite de l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 16 novembre 2026, d'un projet de règlement portant le numéro 2026-290-58 et visant la modification du règlement de zonage 2018-290, tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 7 décembre 2026 à compter de 19 h 00, en la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1);

QUE l'objet de ce projet de règlement est de réviser les dispositions relatives aux marges, aux génératrices ainsi qu'à l'aménagement de terrain dans la zone I-1224;

QUE ce projet de règlement vise la zone I-1224 qui comprend les propriétés situées aux 1718 et 1720, rue Eiffel;

QU'AU cours de cette assemblée publique, seront expliqués le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendues;

QUE ce projet de règlement vise certaines dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE l'illustration des zones visées, ce projet de règlement et son résumé sont disponibles en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics (Projet de règlement zonage 2026-290-58) ou disponible pour consultation aux heures ordinaires de bureau à l'hôtel de ville de Boucherville situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
Ce 18e jour de novembre 2026

Me Marianna Ruspil, OMA, greffière